



EDITO

Organisé dans le cadre d'un esprit de partenariat renouvelé, de partage et de mutualisation des expériences entre la France et le Maroc, le colloque international des finances publiques a tenu sa sixième édition à la Trésorerie Générale du Royaume, les 7 et 8 Septembre 2012 sous le thème: «La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle».

Le thème retenu pour cette édition reflète l'impact de la conjoncture économique et financière sur la manière de penser et de conduire les systèmes financiers publics en vue d'améliorer l'efficacité, la visibilité et la transparence vis-à-vis des citoyens et de leurs représentants au niveau de la société civile et du parlement.

Ainsi et à l'instar des éditions précédentes, cette année a connu la participation d'experts français et marocains, de ministres et hauts responsables de l'administration, de parlementaires, de représentants des organismes internationaux, d'universitaires, d'opérateurs économiques et de représentant de la presse nationale qui ont pu discuter et échanger sur les différentes dimensions de la transparence des finances publiques notamment celles liées à :

- La transparence et la décision financière publique ;
- La transparence et les instruments de gestion ;
- La transparence et les contrôles.

Devenu un rendez vous incontournable servant d'espace privilégié d'échange et de propositions fructueuses, le colloque a pu mettre en évidence la nécessité de consolidation des politiques publiques et de réflexion pour le développement d'instruments opérationnels de bonne gouvernance et de transparence des finances publiques.

Noureddine BENSOUDA,
Trésorier Général du Royaume



ÉDITIONS COLLOQUES

VI^{ème} édition, 7 et 8 septembre 2012

- › La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle

V^{ème} édition, 9 et 10 septembre 2011

- › La cohérence des finances publiques au Maroc et en France

IV^{ème} édition, 18 et 19 septembre 2010

- › La nouvelle gouvernance des finances publiques au Maroc et en France

III^{ème} édition, 12 et 13 septembre 2009

- › Les finances publiques au Maroc et en France : enjeux et réponses face à la crise

II^{ème} édition, 12 et 13 septembre 2008

- › La réforme des finances publiques au Maroc et en France : pour une bonne gouvernance des finances publiques

I^{ère} édition, 15 et 16 septembre 2007

- › La réforme des finances publiques au Maroc et en France

La transparence des Finances

I^{ère} Table ronde

La première table ronde a été réservée à la transparence et la décision financière publique avec comme points saillants :

- La nécessité d'un système d'information financier intégré ;
- L'enrichissement quantitatif et qualitatif de l'information destinée au parlement ;
- L'opérationnalisation du droit d'accès à l'information financière pour les citoyens et leurs représentants ;
- La consolidation de l'information financière et comptable.



MM. Hugues PICARD, Lotfi MISSOUM, Jean GICQUEL et Driss ELAZAMI EL IDRISSE

TRANSPARENCE ET DECISION FINANCIERE PUBLIQUE

Séance présidée par M. Driss EL AZAMI EL IDRISSE
Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget

Budgets publics, communication financière et information des citoyens

- Lotfi MISSOUM, Chef de la Division de l'Inspection à la Trésorerie Générale du Royaume
- Jean GICQUEL, Professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Transparence et production des données statistiques

- Hugues PICARD, Inspecteur général de l'INSEE

Transparence et intégration des décisions budgétaires

- Guillaume GAUBERT, Chef de service, adjoint au Directeur du Budget
- Fouzi LEKJAA, Directeur du Budget au Ministère de l'Economie et des Finances

Clarification des relations financières entre l'État et les collectivités territoriales

- Daniel CANEPA, Préfet de la région Ile-de-France
- Noureddine BOUTAYEB, Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur

TRANSPARENCE ET INSTRUMENTS DE GESTION

Séance présidée par M. Charles GUENE
Sénateur de la Haute Marne, Vice-président du Sénat

Transparence de l'exécution du budget de l'État

- Vincent MAZAURIC, Directeur, Chargé de la gestion publique, DGFIP
- Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume

Transparence des comptes sociaux

- Stéphane THEBAULT, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne (CREDESPO), Secrétaire général adjoint de FONDAFIP
- Abdelouahed SOUHAIL, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Transparence financière des opérateurs publics

- Marie-Christine ESCLASSAN, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP
- Mohamed Samir TAZI, Directeur des entreprises publiques et de la privatisation au Ministère de l'Economie et des Finances

Transparence des partenariats financiers entre secteur public et secteur privé

- Charles WALINE, Administrateur des services du Sénat
- Adil DOURI, Economiste, ancien Ministre du Tourisme

II^{ème} Table ronde

La deuxième table ronde a été consacrée à la transparence et les instruments de gestion avec pour principales recommandations de développement des modes opératoires de transparence :

- de l'exécution du budget de l'Etat ;
- des finances sociales ;
- de l'intervention des opérateurs publics dans la réalisation des politiques publiques ;
- des partenariats financiers entre secteurs public et privé.



MM. Vincent MAZAURIC, Abdelouahed SOUHAIL, Charles GUENE, Noureddine BENSOUDA et Stéphane THEBAULT



M. Mohammed Samir TAZI
Mme. Marie-Christine ESCLASSAN,
MM. Charles GUENE,
Adil DOURI et Charles WALINE

III^{ème} Table ronde



MM. Abdelkrim GUIRI,
Franck WASERMAN,
Fathallah OUALAALOU,
Abdelali DOUMOU
et Patrick DE GUERRE

La troisième table ronde a porté sur la transparence et les contrôles avec pour principaux enseignements le renforcement de la transparence dans les différentes dimensions du contrôle des finances publiques, à savoir :

- Le contrôle politique des finances publiques ;
- Le contrôle budgétaire et comptable ;
- Le contrôle juridictionnel ;
- L'évaluation des politiques publiques.

Allocutions

OUVERTURE

- Nizar BARAKA, Ministre de l'Économie et des Finances
- Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de FONDAFIP
- Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume

RAPPORT INTRODUCTIF GÉNÉRAL

- Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de FONDAFIP

CLOTURE

- Didier MIGAUD, Premier Président de la Cour des Comptes, représenté par M. Patrick LEFAS, Président de Chambre à la Cour des Comptes
- Chakib BENMOUSSA, Président du Conseil Economique et Social, ancien Ministre de l'intérieur

REMERCIEMENTS

- Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume
- Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de FONDAFIP

TRANSPARENCE ET CONTRÔLES

Séance présidée par M. Fathallah OUALAALOU
Maire de la ville de Rabat

Transparence du contrôle parlementaire des finances publiques

- Franck WASERMAN, Professeur à l'Université de Boulogne sur Mer, Chargé de mission à FONDAFIP
- Abdelali DOUMOU, Député

Transparence et contrôle interne budgétaire et comptable

- Patrick DE GUERRE, Chef de la mission fonctionnelle «contrôle», Contrôleur général économique et financier, Ministère du Budget
- Abdelkrim GUIRI, Directeur de la réglementation et de la normalisation comptable à la Trésorerie Générale du Royaume

Transparence des contrôles administratifs

- Philippe AUBERGER, Inspecteur général des finances honoraire, membre du Conseil Général de la Banque de France
- Benyoussef SABONI, Inspecteur général des finances au Ministère de l'Économie et des Finances

Rôle de la Cour des Comptes dans le renforcement de la transparence

- Patrick LEFAS, Président de chambre à la Cour des Comptes
- Abdellah SERHANE, Secrétaire général de la Cour des Comptes

Transparence et évaluation des politiques publiques : un nouvel enjeu

- Alice LACHEZE, Docteur en droit, chargée de mission à FONDAFIP

KIOSQUE

أخبار اليوم

«الشفافية لا تعني فقط الإستعداد لإعطاء التفاصيل المالية الضرورية لكنها تفرض أيضا تحديدا واضحا للاختصاصات والمسؤوليات لمجموع الإدارة العمومية والعلاقات المؤسساتية التي تحكمها قواعد واضحة ومحترمة بين الإدارة المركزية... والجماعات المحلية والمقاولات والمؤسسات العمومية».

إدريس الأزمي، الوزير المنتدب لدى وزير الإقتصاد والمالية، المكلف بالميزانية



«الدستور الجديد سيمكن المغرب من أدوات استكمال تحوله الإقتصادي... إن إصلاح القانون التنظيمي للمالية وإطلاق ورش منذ أكثر من سنتين حول الجهوية يمنح فرصا جديدة لتطوير الكفاءة والشفافية ومشاركة السكان».

نزار بركة، وزير الإقتصاد والمالية



FINANCES news hebdo



«...Il faut articuler bonne gestion et transparence, bonne politique et transparence. Deux logiques qui s'articulent : on ne gère pas bien dans l'opacité car transparence et sincérité financière vont de pair».

Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP

«Si j'ai tenu à mettre en relation l'ambition, la prévision et la réalisation en matière de finances de l'Etat...c'est pour un besoin de coordination par l'Etat des politiques publiques...et pour mettre en évidence la nécessité de maîtrise du temps public dans la mise en œuvre de la transparence de l'exécution du budget de l'Etat».

Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume



النهار المغربية



«المغرب منخرط في إصلاحات عميقة و مهيكلة لماليته العمومية ... الإصلاحات التي يتعين أن تمتد في الزمن بغض النظر عن الاكراهات السياسية . و تتوفر على قيادة واضحة تضم آليات التقييم و المراجعة المستمرين».

شكيب بنموسي، رئيس المجلس الإقتصادي والإجتماعي

LE MATIN



«... La transparence, une exigence et un combat permanent ...Les Etats se doivent cette transparence...».

Daniel CANEPA, Préfet de la région d'Ile de France

«La transparence est revendiquée partout dans le monde. C'est devenu une exigence, une obligation de la démocratie et de la globalisation».

Fathallah OUALAALOU, Maire de la ville de Rabat, ancien Ministre des Finances et de la Privatisation



«... En un mot, mettre de l'ordre dans le désordre, apporter de la clarté de la transparence...».

Vincent MAZAUURIC, Directeur, chargé de la gestion publique, DGFIP

Les Echos

«La transparence concernait jusque là les finances de l'Etat ou celles des collectivités locales. Cependant, on n'a jamais pensé aux articulations nécessaires entre les deux entités. Aujourd'hui, on cherche à avoir une vision plus intégrée et plus consolidée de l'ensemble du système financier public».

Marie Christine ESCLASSAN, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire Générale de FONDAFIP

«... Pourquoi pas des règles prudentielles pour la CNSS et les mutuelles puisque les montants qu'elles génèrent sont aussi importants que ceux gérés par les banques».

Abdelouahed SOUHAIL, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle



Le Reporter



«La transparence est un exercice de communication envers le citoyen ...c'est expliquer aux citoyens, en mots simples, ce que fait l'Etat».

Adil DOUIRI, Economiste, Ancien Ministre du Tourisme

«Le Parlement se limite à la discussion des objectifs du Budget. Ce qui signifie que nous ne débattons pas de lois de Finances au sens moderne dans la mesure où nous n'avons pas les moyens d'évaluation et de suivi».

Abdelali DOUMOU, Député



«La clarification des relations financières Etat / Collectivités Territoriales passe par la clarification des compétences et des ressources à travers une contractualisation bien définie qui n'a de sens que si l'on réduit la dépendance de ces collectivités vis-à-vis de l'Etat et ce, à travers une meilleure adéquation entre compétences des collectivités territoriales et des ressources et l'accompagnement de la croissance des grandes communes urbaines ainsi que l'amélioration de la viabilité économique des communes rurales».

Noureddine BOUTAYEB, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur

La Tribune



«Le contrôle budgétaire et comptable procède en effet d'une approche beaucoup plus juridique et analytique que d'une vision synthétique et systématique».

Abdelkrim GUIRI, Directeur de la réglementation et de la normalisation comptable

«L'enquête sur le Budget Ouvert (Open Budget) publiée tous les deux ans sous la houlette d'experts indépendants de l'organisation Internationale pour le Partenariat Budgétaire (IBP) fait partie des rares instruments de mesure de la transparence et de la responsabilité budgétaire dont la communauté internationale dispose».

Lotfi MISSOUM, Chef de la division de l'inspection à la Trésorerie Générale du Royaume



Equipe d'organisation



M. Nouredine BENSOUDA, *Trésorier Général du Royaume.*

M. Aziz BOUZZAOUI, *Directeur de l'appui et de la gestion des ressources*, **M. Abdelkrim GUIRI**, *Directeur de la réglementation et de la normalisation comptable.*

Mme Laila LAAKAIRI, *Chef de division de l'accompagnement des projets de réforme*, **M. Mohamed Elamine SEGHROUCHNI**, *Chef de division développement Informatique.*

Mme Nadia OUBLID, *Chef de service de Mission conduite du changement*, **Mme Meriem BENKHOUYA**, *Chef de service du développement du partenariat institutionnel*,

Mme Btissam ERRACHIDI, *Chef de service de communication et coopération internationale*, **M. Rachid LAHRACH**, *Chef de service de l'arbitrage en matière finances locales*,

M. Khalid NEJJAR, *Chef de service de coordination avec le réseau à compétence locale.*

Mmes Nadia AMOR, *Laila SABER*, **Amai MARRAKCHI.**

MM. Taha EDDARAJI, *Abdellah AMROUCHE*, *Driss REGRAGUI*, *Hamid GHESSANI IDRISSE*, *Mahfoud BOUZAROU*, *Omar BEN ABDELLAH*, *Aziz SALAH*, *Fouad BEN*

KHADRA, *Nasri BENNACER*, *Taoufik AOURAGH*, *Abdesslam EI OUAFI*, *Mhamed BOULAAJOUJL.*

MM. Nordine LAZRAK, *Mohamed Abdou BENNANI*, *Administrateurs de projet.*

MM. Mohammed NEJJAR, *Chef de service de la veille réglementaire*, **Ahmed ABBAR**, *Chef de service de la gestion de la trésorerie et du portefeuille.*

Dans les coulisses



MM. Charles GUENE, Sénateur de la Haute Marne, Vice président du Sénat, Noureddine BOUTAYEB, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et Chakib BENMOUSSA, Président du Conseil Economique et Social.



Mme Marie-Christine ESCLISSAN, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Secrétaire Générale de FONDAFIP et MM. Daniel CANEPA, Prefet de la région Ile-de-France, Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Président de FONDAFIP.



M. Noureddine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume et Nizar BARAKA, Ministre de l'Economie et des Finances.



MM. Noureddine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume, Chakib BENMOUSSA, Président du Conseil Economique et Social, Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Président de FONDAFIP et Patrick LEFAS, Président de Chambre à la Cour des Comptes.



M. Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Président de FONDAFIP.



M. Mohamed BERRADA, ancien Ministre des Finances (1986-1993) et M. Nizar BARAKA, Ministre de l'Economie et des Finances.



MM. Noureddine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume, Philippe AUBERGER, Inspecteur général des finances honoraire, membre du Conseil Général de la Banque de France et Hugues PICARD, Inspecteur général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).



M. Saïd IBRAHIMI, ancien Trésorier Général du Royaume (2003-2010), M. Salah HAMZAOUI, ancien Trésorier Général du Royaume (1986-1997) et M. Noureddine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume.



MM. Guillaume GAUBERT, Chef de service, adjoint au Directeur du Budget, Patrick DE GUERRE, Chef de la missions fonctionnelle «contrôle», Contrôle Général Economique et Financier, Ministère du Budget et Hugues PICARD, Inspecteur général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).